



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 6 décembre 2021, à 19 h 32, en la salle du conseil municipal, (Salle Desjardins) située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire, Roger Leblanc préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Madame Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 32.

311-12-2021 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence,
Il est proposé par madame Marie Gauvin
Appuyé par monsieur Simon Lauzière
Et résolu,

QUE les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 5.5 Horaire du bureau municipal;
- 6.4 Embauche de madame Isabelle Gallant / pompière auxiliaire;
- 10.13 Partenariat de la FADOQ et MADA / Bail;

QUE le point 4.3 se répète au point 5.7, donc que le point 4.3 soit retiré et remplacé par le point 4.4;

QUE la correction orthographique du point 5.6 se lit comme suit :
BFL Canada pour OBNL / Appui demandé;

QUE la correction orthographique du point 5.9 se lit comme suit :
Mandat de service de consultation juridique;

QUE la correction numérique du point 6.2 se lit comme suit :
Dépôt du résumé du C.A. / Service d'incendie de novembre 2021;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Ordre du jour

- 1 **Ouverture de la session**
- 2 **Adoption de l'ordre du jour**
- 3 **Adoption des procès-verbaux**
 - 3,1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021
 - 3,2 Séance spéciale du 22 novembre 2021 / ajournée
- 4 **Communiqués et correspondances**
 - 4,1 Remerciement pour la prise de photos du Conseil 2021-2025 par Daniel Rancourt
 - 4,2 Proportion médiane pour exercice financier 2022
 - 4,3 COOPTEL / fibre optique - résolution d'appui
 - 4,4 Programme Nouveaux Horizons 2021-2022 pour les aînés (PNHA)
- 5 **Administration et finances**
 - 5,1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour novembre 2021
 - 5,2 Adoption des séances ordinaires de l'année 2022
 - 5,3 Taxes et compensations 2022 - AVIS DE MOTION
 - 5,4 Liste des dossiers à détruire / archives
 - 5,5 Éthique et déontologie des élus / AVIS DE MOTION
 - 5,6 BFK Canada pour OBNL / APPUI demandé
 - 5,7 Fibre optique / résolution d'appui avec COOPTEL
 - 5,8 Désignation / Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (art. 8)
 - 5,9 Mandat de consultation juridique express
 - 5,10 Budget révisé 2021 de la Société d'habitation du Québec / quote part
 - 5,11 Programmation TECQ2019-2023 - version numéro 3
 - 5,12 Droit de transfert de l'argent / Descôteau
 - 5,13 Amendement à la déclaration de TPS/TVQ janvier à juin 2021
 - 5,14 Ajustement salaire employé numéro 557/ support
- 6 **Sécurité incendie**
 - 6,1 Rapport de novembre du directeur du Service incendie
 - 6,2 Dépôt du résumé du C.A. / Service d'incendie de novembre 2022
 - 6,3 S.I.U.C.Q mesures d'urgences 2022
- 7 **Travaux publics**
 - 7,1 Rapport de novembre du directeur des travaux publics /chef d'équipe
 - 7,2 Construction d'un mur séparateur et insonorisé / comptabilité
 - 7,3 JNF dernière passe grattage soumission 21-176 (domaines)
 - 7,4 JNF ponceau fossé domaine Gaybois soumission 21-175
- 8 **Hygiène du milieu**
 - 8,1 Rapport du mois de novembre d'enfouissement VS recyclage
- 9 **Aménagement et urbanisme**
 - 9,1 Rapport du mois de novembre des activités - Inspection en bâtiment;
- 10 **Loisirs et culture**
 - 10,1 Rapport des activités de la bibliothèque Irène-Roy-Lebel;
 - 10,2 Chevalier de Colomb / collecte de canette vides projet école SFK
 - 10,3 Jeudis en chansons (SSJB) 2022
 - 10,4 Rivage / Prévenir les dépendances promouvoir de saines habitudes de vie / APPUI demandé
 - 10,5 ARLPH Association régionale de loisir pour personnes handicapées du centre du Québec / Aide financière
 - 10,6 Jeu extérieur d'escalade (modèle ES25502) installation (résolution 71-03-2021)
 - 10,7 Partenaires 12/18 / contribution financière 2022
 - 10,8 Cabinet du Lieutenant-Gouverneur / Médaille pour les aînés
 - 10,9 MADA / résolution Municipalité amie des Aînées - plan d'action
 - 10,10 Journal le Félix / subvention



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

10,11 Guide téléphonique / promotion de ski de fond plus

10,12 Réseau Biblio

11 **Sujets divers**

11,1 Prochaine réunion régulière, le 10 janvier 2022 à 19 h30

11,2 Date de la présentation du budget 2022 / 13 décembre 2021 annulée

12 **Rapport des élus** Guignolée /AFEAS

13 **Période de questions**

14 **Levée de la séance**

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

312-12-2021 3.1 **PROCÈS-VERBAL – ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2021;

CONSIDÉRANT que monsieur Simon Lauzière manifeste une réserve concernant le point 5.1 du rapport des revenus et dépenses d'octobre 2021 dont la question posée par monsieur Éric Provencher envoyée par courriel à la directrice générale et greffière-trésorière sur une dépense à cette liste n'a pas été répondue, la greffière-trésorière informe l'élu que les paiements sont déjà partis au lendemain de l'adoption des comptes à payer;

ATTENDU QUE le Conseil se déclarait satisfait lors de la séance régulière du 15 novembre 2021, la directrice générale et greffière-trésorière à procédée comme convenu lors de cette séance;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Mario Lemire
Appuyé par madame Marie Gauvin
Et résolu,

D'APPROUVER le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 15 novembre 2021 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers à condition que la réponse à la question de monsieur Éric Provencher et dont monsieur Simon Lauzière demande réponse, lui soit donnée.

313-12-2021 3.2 **PROCÈS-VERBAL – ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont demandée d'ajourner la séance spéciale du 22 novembre 2021;

En conséquence,
Monsieur le maire Roger Leblanc, ajourne la séance à 19 h 30

Adopté à l'unanimité des conseillers

4. **COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES**

4.1 Remerciement pour la prise de photos du Conseil 2021-2025 par monsieur Daniel Rancourt.

4.2 Proportion Médiane pour l'exercice financier 2022 à 1.02% facteur comparatif 0.98.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

314-12-2021 4.3 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS (PNHA)

CONSIDÉRANT que le Programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA) a été déposé à la municipalité par monsieur Martin Champoux, député;

CONSIDÉRANT que le programme offre pour les projets communautaires un montant allant jusqu'à 25,000 \$;

En conséquence,
Il est proposé par madame Marie Gauvin
Appuyé par monsieur Jean-François De Plaen
Et résolu,

QUE les organismes, par le biais de cette résolution, sont informés du programme PNHA et sont invités à remplir et présenter leur proposition en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site suivant :
www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/nouveaux-horizons-aines-communautaires/guide-applicant.html ;

Adopté à l'unanimité des conseillers

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

315-12-2021 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS DE NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les revenus et dépenses du mois de novembre 2021 et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Mario Lemire
Appuyé par madame Marie Gauvin
Et résolu,

QUE les paiements émis se chiffrent à 1 930,96 \$ et que les paiements à émettre se chiffrent à 192 588,22 \$ pour le mois de novembre 2021;

QUE le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de novembre 2021, soumis par la directrice générale et greffière-trésorière, soit accepté tel que présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adopté à l'unanimité des conseillers

316-12-2021 5.2 ADOPTION DES SÉANCES ORDINAIRES DE L'ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Provencher
Appuyé par monsieur Simon Lauzière
Et résolu,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey.
Ces séances débuteront à 19 h 30 ;

Date 2022	Jour	Régulière 19h30
10 janvier	lundi	x
7 février	lundi	x
7 mars	lundi	x
5 avril	mardi	x
9 mai	lundi	x
6 juin	lundi	x
4 juillet	lundi	x
8 août	lundi	x
6 septembre	mardi	x
3 octobre	lundi	x
7 novembre	lundi	x
5 décembre	lundi	x
15 décembre BUDGET JEUDI		x

Adopté à l'unanimité des conseillers

317-12-2021 5.3 TAXES ET COMPENSATION 2022 – AVIS DE MOTION 612-3

Avis de motion est par la présente donné par madame Marie Gauvin conseillère au siège 4 qu'un règlement sera soumis à ce Conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente pour fixer les taux de taxes et compensations pour l'exercice 2022 et les modalités de paiement;

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec.

Madame Marie Gauvin conseillère au siège 4, dépose une copie du projet de règlement 612-3.

Des copies du projet de règlement sont dès à présent disponibles pour quiconque en fait la demande.

318-12-2021 5.4 LISTE DES DOSSIERS À DÉTUIRE / ARCHIVES

CONSIDÉRANT que la Municipalité se prévaut d'une archiviste pour la classification et le déclasserement des dossiers municipaux en relation avec le calendrier d'archives du Québec;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Provencher
Appuyé par monsieur Mario Lemire
Et résolu,

QU'une liste des dossiers à détruire a été déposée devant Conseil et que celui-ci s'en déclare satisfait;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le Conseil de Saint-Félix-de-Kingsey, autorise la directrice générale et greffière-trésorière à mandater une firme pour détruire les dossiers de la liste déposée par l'archiviste et dont le Conseil a pris connaissance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

319-12-2021 5.5 ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS / AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par madame Marie Gauvin, conseillère au siège 4, qu'un règlement sera soumis à ce Conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable à tout membre du Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey;

ATTENDU QUE l'article 445 du Code municipal du Québec,

Madame Marie Gauvin conseillère au siège 4, dépose une copie du projet de règlement 591-3.

Des copies du projet de règlement sont dès à présent disponibles pour quiconque en fait la demande.

320-12-2021 5.6 BFL CANADA POUR OBNL / APPUI

CONSIDÉRANT que des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir;

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL;

CONSIDÉRANT que l'UMQ procédera sous peu ou a procédé à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et au prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureur identifié;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Provencher
Appuyé par monsieur Simon Lauzière
Et résolu,

QUE ce Conseil autorise la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ, a procédé ou procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité;

QUE ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui fut lancé ou qui sera lancé sous peu, les OBNL qui déposeront leurs requêtes au bureau municipal avant le 14 décembre 2021 16h00 à l'attention de la Directrice générale et greffière-trésorière, afin que celle-ci les identifie auprès des instances.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

321-11-2021 5.7 FIBRE OPTIQUE – RÉSOLUTION D’APPUIE

CONSIDÉRANT le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, par entre autres, la compagnie Cooptel;

CONSIDÉRANT que ni la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et ni le fournisseur Cooptel, entre autres, n’ont bénéficié d’un programme d’aide financière en lien avec le déploiement d’internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT qu’Hydro-Québec et Bell Canada priorisent les municipalités et/ou les fournisseurs visés qui ont bénéficié des programmes d’aide financière pour le déploiement d’Internet haute vitesse dans le traitement des demandes de modification de leurs infrastructures accueillant la fibre optique et des travaux à réaliser;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Mario Lemire
Appuyé par monsieur Éric Provencher
Et résolu,

QUE les conseillers et conseillère présents demandent à Hydro-Québec et à Bell Canada de reconnaître le territoire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au même titre que les autres municipalités et leurs fournisseurs d’Internet haute vitesse bénéficiant d’aides financières pour prioriser les travaux de modification des infrastructures de leurs réseaux à Saint-Félix-de-Kingsey et y accueillir la fibre optique.

Adopté à l’unanimité des conseillers

322-12-2021 5.8 DÉSIGNATION / ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (ART.8)

ATTENDU que par défaut, le maire exerce les fonctions de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (article 8 CM);

CONSIDÉRANT que le maire peut désigner une autre personne ressource donnant droit aux fonctions de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* selon l’article 8 du Code municipal du Québec sans toutefois perdre sa fonction;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Simon Lauzière
Appuyé par madame Marie Gauvin
Et résolu,

QUE madame Carole Pigeon à titre de directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, partage la fonction du maire monsieur Roger Leblanc comme personne ressource donnant droit aux fonctions de la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* selon l’article 8 du Code municipal du Québec.

Adopté à l’unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

323-12-2021 5.9 MANDAT DE SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE

ATTENDU que les avocats Bélanger Sauvé, situé à Québec, offre un service de consultation juridique express par téléphone pour l'année 2022 au coût de 500 \$ sans en déterminer la durée;

ATTENDU que les avocats Bernier Fournier situé à Drummondville offre un service de consultation juridique par téléphone pour l'année 2022 au coût de 1 000 \$ pour 10 heures de service;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard
appuyé par madame Marie Gauvin
et résolu,

QUE le Conseil requiert les services de Bernier Fournier pour l'année 2022 des services téléphoniques au coût total de 1 000 \$;

Adopté à l'unanimité des conseillers

324-12-2021 5.10 BUDGET RÉVISÉ 2021 DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC / QUOTE-PART

ATTENDU que l'Office d'habitation Drummond dépose le rapport d'approbation du dernier budget révisé 2021 et approuvé, le 15 septembre dernier;

CONSIDÉRANT que le montant de la contribution finale et réelle sera confirmé et ajusté uniquement au moment de l'approbation des états financiers 2021, par la SHQ et que la Société traite les états financiers de 2019 présentement;

CONSIDÉRANT qu'il est possible que la SHQ procède à une révision desdits budgets, auquel cas, l'acompte provisionnel devra être ajusté;

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Simon Lauzière
et résolu,

QUE la contribution prévisionnelle à payer par la municipalité pour l'année 2021 à l'Office d'habitation Drummond est de 3 850 \$;

QUE les élus se déclarent satisfaits à la lecture du budget révisé 2021 déposé par la SHQ et dont copies ont été données aux élus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

325-12-2021 5.11 PROGRAMMATION TECQ 2019-2023 – VERSION NUMÉRO 3

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Éric Provencher
et résolu,

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux numéro 3 et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux numéro 3 comporte des coûts réalisés véridiques.

Adopté à l'unanimité des conseillers

326-12-2021 5.12 DROIT DE TRANSFERT DE L'ARGENT / DESCÔTEAUX

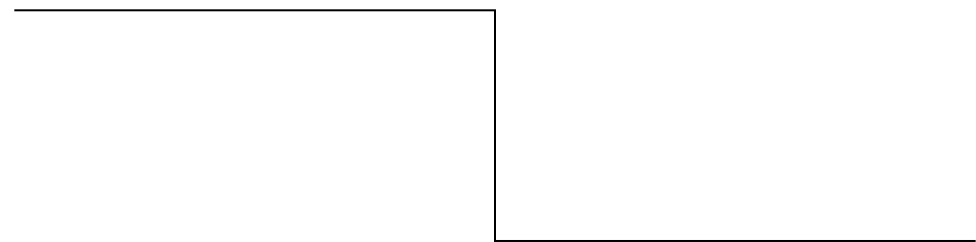
CONSIDÉRANT qu'un acte notarié a été signé par l'association du domaine Descôteaux et la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour un montant d'argent de 77 547.36 \$ devant être utilisé pour des travaux spécifiques énumérés dans ledit acte notarié;

CONSIDÉRANT que l'argent doit demeurer exclusivement pour ces travaux;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
appuyé par monsieur Éric Provencher
et résolu,

QUE le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à déplacer du compte courant le montant de 77 547.36 \$ et de le transférer dans un compte épargne jusqu'à ce que les travaux soient complétés.

Adopté à l'unanimité des conseillers





No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

327-12-2021 5.13 AMENDEMENT À LA DÉCLARATION DE TPS/TVQ JANVIER À JUIN 2021

ATTENDU que la déclaration des taxations du fédéral et provincial doivent se faire à la mi-année et doit inclure les mois de janvier à juin et de juillet à décembre;

CONSIDÉRANT que la déclaration déposée en juillet n'était pas conforme et doit être remplacée;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard
appuyé par madame Marie Gauvin
et résolu,

QUE la déclaration révisée de la TPS / TVQ de janvier à juin 2021 a été amendée pour un montant de remboursement de TPS à 49 558,47 \$ et de TVQ à 49 435,61 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

328-12-2021 5.14 AJUSTEMENT SALARIAL DE L'EMPLOYÉ 557 / SUPPORT À LA VOIRIE

CONSIDÉRANT qu'une tâche supplémentaire est donnée par le directeur de la voirie à l'employé numéro 557 pendant une période déterminée par ce Conseil et se terminant le 28 février 2022;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
appuyé par monsieur Simon Lauzière
et résolu,

QUE le Conseil autorise une augmentation de 5% à l'employé numéro 557 afin de compenser l'aide apporté pour la réalisation de certains travaux de bureau reliés au travail du directeur / chef d'équipe de la voirie;

QUE les termes de l'aide apportée seront décrits dans un document qui sera remis à l'employé 557 par la Directrice générale et greffière-trésorière;

QUE l'ajustement de salaire débute dans la semaine du 6 décembre 2021 et prenne fin le 28 février 2022 et peut être arrêté à n'importe quel moment, si la direction générale le juge opportun.

Adopté à l'unanimité des conseillers

329-12-2021 5.15 HORAIRE DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de circulation pendant la période du dîner du mercredi au bureau de la secrétaire – réceptionniste;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Éric Provencher
appuyé par monsieur Douglas Beard
et résolu,

QUE les heures d'ouverture du bureau municipal soient dorénavant comme suit :

Le lundi, mardi et jeudi	8h30 à midi et de 13h00 à 16h30
Mercredi et vendredi	8h30 à midi



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Adopté à l'unanimité des conseillers

6 SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel de novembre 2021 du Service de sécurité incendie préparé par son directeur monsieur Pierre Blanchette.

6.2 DÉPÔT DU RÉSUMÉ DU C.A. / SERVICE INCENDIE DE NOVEMBRE 2021

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport de novembre 2021 du C.A. du Service de sécurité incendie préparé par son directeur Monsieur Pierre Blanchette.

Le Conseil s'en déclare satisfait.

330-12-2021 6.3 S.I.U.C.Q. MESURES D'URGENCES 2022

ATTENDU que le Service d'Intervention d'Urgence Civil du Québec dépose une offre de service en mesures d'urgence pour l'année 2022;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Simon Lauzière
appuyé par monsieur Éric Provencher
et résolu,

QUE le Conseil refuse l'offre du S.I.U.C.Q. puisque la municipalité se prévaut déjà d'un service des mesures d'urgences avec son directeur incendie conformément à ses obligations.

Adopté à l'unanimité des conseillers

331-12-2021 6.4 EMBAUCHE DE MADAME ISABELLE GALLANT / POMPIÈRE AUXILIAIRE

ATTENDU que le poste de pomprière auxiliaire est à combler au sein de la brigade d'incendie;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
appuyé par madame Marie Gauvin
et résolu,

QUE le Conseil autorise l'embauche de madame Isabelle Gallant au poste de pomprière auxiliaire pour la brigade d'incendie de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au taux horaire inscrit à la politique interne de celle-ci.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

7 TRAVAUX PUBLIC

7.1 RAPPORT DE NOVEMBRE DU DIRECTEUR / CHEF DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel de novembre 2021 du service de voirie et de travaux public préparé par son directeur / chef d'équipe monsieur Yves Letellier.

332-12-2021 7.2 CONSTRUCTION D'UN MUR SÉPARATEUR ET INSONORISÉ / COMPTABILITÉ

ATTENDU que la restructuration des locaux municipaux est nécessaire pour le bien-être et la confidentialité de tous;

CONSIDÉRANT que le bureau de la directrice générale et greffière-trésorière sera à côté de la trésorerie-adjointe;

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Simon Lauzière
et résolu,

QUE l'offre de service déposée par Construction L. Plante Inc. Sous la soumission numéro 211111 datée du 11 novembre 2021 au coût de 3 400 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE les travaux débutent dès que possible.

Adopté à l'unanimité des conseillers

333-12-2021 7.3 J. NOËL FRANCOEUR INC. / DERNIÈRE PASSE GRATTAGE SOUMISSION 21-176 (DOMAINES ET RANGS)

ATTENDU qu'en autant que possible, une dernière passe de grattage/nivelage des chemins est prévue avant l'hiver;

CONSIDÉRANT qu'il ne sera peut-être pas possible de faire la totalité des chemins et rangs avant l'hiver 2021;

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Douglas Beard
et résolu,

QUE la facture sous la résolution numéro 21-176 soit ajustée au prorata des travaux terminés en date du 6 décembre 2021;

QUE les travaux de grattage/nivelage cessent à compter du 6 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillers

334-12-2021 7.4 J. NOËL FRANCOEUR INC. / PONCEAU FOSSÉ DOMAINE GAYBOIS

ATTENDU qu'un ponceau sur la 1^{re} Rue dans le domaine Gaybois doit être changé;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

appuyé par madame Marie Gauvin
et résolu,

QUE le contrat est donné sous la soumission 21-175 à J. Noël Francoeur
Inc. pour la somme de 1 900 \$ plus les taxes applicables;

QUE les travaux débutent aussitôt que la température le permet.

Adopté à l'unanimité des conseillers

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2021				
MOIS	2020	2021		↑ ↓
JANVIER	16,43	11,03	-5,40	↓
FÉVRIER	9,98	11,04	1,06	↑
MARS	11,49	11,05	-0,44	↓
AVRIL	10,98	11,58	0,60	↑
MAI	11,19	12,69	1,5	↑
JUIN	10,88	11,57	0,69	↑
JUILLET	17,09	17,52	0,43	↑
AOÛT	11,30	11,00	-0,30	↓
SEPTEMBRE	10,75	11,69	0,94	↑
OCTOBRE	11,73	10,87	-0,86	↓
NOVEMBRE	11,18	11,4	-.22	↓
DÉCEMBRE	16,48			
TOTAL	149.48	131.44	-29.66	↓
SITE D'ENFOUISSEMENT 2021				
MOIS	2020	2021		↑ ↓
JANVIER	37,78	36,71	-1,07	↓
FÉVRIER	31,97	37,49	5,52	↑
MARS	33,79	51,61	17,82	↑
AVRIL	46,65	42,78	-3,87	↓
MAI	78,18	68,65	-9,53	↓
JUIN	43,13	39,73	-3,40	↓
JUILLET	43,08	39,01	-4,07	↓
AOÛT	44,79	61,21	16,42	↑
SEPTEMBRE	62,24	42,11	-20,13	↓
OCTOBRE	68,37	64,90	3,47	↑
NOVEMBRE	40,40	À venir		À venir
DÉCEMBRE	35,90			
TOTAL	566,28	484,20	-82,08	↓

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel de novembre 2021 du service d'inspection et de permis préparé par l'inspectrice en bâtiment, madame Hélène Ménard.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport mensuel de novembre 2021 des coordonnatrices de la bibliothèque Irène-Roy-Lebel, mesdames Émilie Choquette et Hélène Marquis.

Dépôt reporté.

335-12-2021 10.2 CHEVALIERS DE COLOMB / COLLECTE DE CANETTES VIDES PROJET ÉCOLE SFK

CONSIDÉRANT la demande des Chevaliers de Colomb à savoir la collecte des canettes vides des édifices municipaux afin de venir en aide à l'école élémentaire de Saint-Félix-de-Kingsey;

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Mario Lemire
et résolu,

QUE la municipalité participera à la levée de fonds en demandant aux utilisateurs et locataires des locaux municipaux de participer à une collecte de canettes vides à partir de maintenant et jusqu'à l'été 2022;

Adopté à l'unanimité des conseillers

336-12-2021 10.3 JEUDIS EN CHANSONS (SSJB) 2022

ATTENDU que les Jeudis en chansons seront de retour à l'été 2022 et la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) offre aux municipalités rurales la possibilité de recevoir une subvention pour réaliser un spectacle estival avec des artistes centricois;

ATTENDU que la municipalité peut s'associer à un organisme à but non lucratif du territoire pour organiser et promouvoir leur spectacle;

CONSIDÉRANT que l'activité a été un succès par les années passées;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
appuyé par monsieur Éric Provencher
et résolu,

QUE la municipalité désire recevoir une subvention et participer à cette activité;

QUE les critères pour la réalisation d'un "Jeudi en Chansons" seront respectés par les organisateurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers

337-12-2021 10.4 O'RIVAGE / PRÉVENIR LES DÉPENDANCES ET PROMOUVOIR DE SAINES HABITUDES DE VIE / APPUI DEMANDÉ

CONSIDÉRANT le but de O'RIVAGE qui est de prévenir les dépendances, promouvoir de saines habitudes de vie;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

En conséquence,
il est proposé par monsieur Éric Provencher
appuyé par madame Marie Gauvin
et résolu,

QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey appuie l'organisme O'RIVAGE dans son œuvre de la prévention des dépendances par la promotion de saines habitudes de vie des adultes de la MRC de l'Érable et d'Arthabaska vers une démarche d'une meilleure qualité de vie;

QUE les feuillets seront mis à la disposition des citoyens sur les présentoirs au bureau municipal et publiés sur notre site Web et page FB.

Adopté à l'unanimité des conseillers

338-12-2021 10.5 ARLPH / ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE DU QUÉBEC / AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que l'ARLPH a pour mission de coordonner le financement des différents organismes procurant des loisirs pour les personnes handicapées du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT que les activités touchent 16 % de la population totale;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
appuyé par monsieur Simon Lauzière
et résolu,

QU'UN montant de 100 \$ est octroyé pour cette association.

Adopté à l'unanimité des conseillers

339-12-2021 10.6 JEU EXTÉRIEUR D'ESCALADE / INSTALLATION

CONSIDÉRANT l'achat d'un jeu d'escalade en mars 2021 autorisé à la résolution 71-03-2021;

CONSIDÉRANT les nombreuses lois et règlements régissant l'installation de ce jeu portant le numéro de modèle ES25502 de la compagnie Les Jeux 1000 pattes;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Éric Provencher
appuyé par monsieur Mario Lemire
et résolu,

QUE le directeur / chef d'équipe des travaux publics contacte la compagnie Les Jeux 1000 Pattes et détermine l'installation et la préparation pour recevoir ce jeu au printemps 2022;

QUE la projection des frais soit encadrée au budget 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

340-12-2021 10.7 PARTENAIRES 12-18 – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2022

CONSIDÉRANT l'importance de Partenaires 12-18 dans la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour les jeunes citoyens;

CONSIDÉRANT qu'afin de poursuivre l'important travail d'accompagnement, de formation et de responsabilisation auprès des jeunes résidant dans notre municipalité, une demande de contribution financière est déposée.

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Éric Provencher
et résolu,

QUE la municipalité contribue à un per capita de 2.75 \$ pour l'année 2022,
soit une augmentation de 0.05 \$ par citoyen;

QUE la contribution est basée sur la déclaration de population au ministère de l'Habitation du Québec (MAMH) de 1 505 citoyens, pour un total de 4 138.75 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

341-12-2021 10.8 CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR / MÉDAILLE POUR LES AINÉS

ATTENDU que dans le cadre de son Programme des distinctions honorifiques, l'honorable J. Michel Doyon souhaite décerner la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînées de notre région;

CONSIDÉRANT que les membres formant la MADA (municipalité amie des aînées) de notre municipalité, sont en mesure de coopérer dans cette distinction honorifique;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard
appuyé par monsieur Mario Lemire
et résolu,

QUE ce Conseil désigne les membres du CA de la MADA de Saint-Félix-de-Kingsey afin que ceux-ci nominent une personne aînée de notre municipalité qui par son engagement et le rayonnement positif auprès de ses pairs ou de sa communauté est un maillon essentiel dans la réalisation de ce programme et doit recevoir la médaille du lieutenant-gouverneur au printemps prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers

342-12-2021 10.9 MADA / MUNICIPALITÉ AIME DES AINÉES – PLAN D'ACTION

CONSIDÉRANT l'énoncé de la résolution municipale 285-10-2021 concernant la participation de la municipalité à la démarche MADA coordonnée par la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT les travaux du comité local concernant cette démarche MADA;

CONSIDÉRANT que le plan d'action local a inspiré la politique et le plan d'action régional MADA de la MRC de Drummond;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT que dès le début de la démarche, il a été convenu qu'une ressource soit fournie par la MRC de Drummond pour aider à l'application du plan d'action local;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Jean-François De Plaen
appuyé par monsieur Mario Lemire
et résolu,

D'adopter le plan d'action local MADA tel que déposé;

De demander à la MRC de Drummond de fournir un chargé de projet pour aider la municipalité dans l'application du plan d'action local, de concert avec notre responsable, monsieur Jean-François De Plaen;

QUE le plan d'action déposé par la MADA soit publié sur le site Web de la municipalité;

De transmettre l'extrait de la résolution à la MRC de Drummond.

Adopté à l'unanimité des conseillers

343-12-2021 10.10 JOURNAL LE FÉLIX / SUBVENTION

ATTENDU que le journal Le Félix est distribué dans la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose de plusieurs pages dans le journal Le Félix afin d'y publier les procès-verbaux et autres communications;

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de publication, d'exploitation, d'impression et autres pour l'année 2022;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard
appuyé par monsieur Jean-François De Plaen
et résolu,

QUE le Conseil donne un montant de 8 500 \$ au journal Le Félix pour donner suite à sa demande financière déposée dont les élus se déclarent satisfaits.

Adopté à l'unanimité des conseillers

344-12-2021 10.11 GUIDE TÉLÉPHONIQUE / PROMOTION SKI DE FOND PLUS

ATTENDU que le guide téléphonique 2022-2023 sert d'annonce dans l'index du bottin pour la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT que nous publions depuis plusieurs années dans ce bottin offert gratuitement aux citoyens et en collaboration avec les gens d'affaires de la région de Richmond;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard
appuyé par monsieur Jean-François De Plaen
et résolu,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la promotion Ski de Fond Plus dont le siège social est à Melbourne, Québec, modifie les informations concernant les numéros de téléphone et noms des élus dans son répertoire publié pour l'année 2022-2023;

QUE le Conseil accepte de participer encore cette année au coût de 230 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers

345-12-2021 10.12 RÉSEAU BIBLIO / DÉSIGNATIONS

CONSIDÉRANT que conformément aux obligations prévues à la convention de service intervenue entre la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et le Réseau Biblio, il est prévu à l'article 12.0 de cette convention de nommer par résolution deux (2) représentantes officielles;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Éric Provencher
appuyé par monsieur Mario Lemire
et résolu,

QUE le Conseil nomme madame Marie Gauvin, conseillère au siège 4 à titre de répondante;

QUE le Conseil nomme madame Émilie Choquette, à titre de coordonnatrice;

QU'EN l'absence de madame Choquette, madame Hélène Marquis agisse à titre de coordonnatrice;

QU'ELLES représentent la bibliothèque Irène-Roy-Lebel ainsi que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey lors des convocations à l'assemblée annuelle et aux rencontres organisées par le Réseau Biblio du Centre-du-Québec;

QU'UNE fiche de renseignements suive sous-peu et soit adressée au Réseau Biblio du Centre du Québec pour la nomination des représentantes officielles désignés pour les années 2021 et 2022.

Adopté à l'unanimité des conseillers

346-12-2021 10.13 PARTENARIAT DE LA FADOQ ET MADA / BAIL

Attendu que l'opportunité financière proposée par le gouvernement Fédéral dans son Programme "Nouveaux Horizons pour Aînés" (PNHA) pour l'obtention d'une subvention pouvant aller jusqu'à 25,000 \$ pour des projets rassembleurs et concernant les aînés;

Considérant que la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, reconnaît la MADA (Municipalité Amie des Aînés) et la FADOQ (Fédération de l'Âge d'Or du Québec) de ladite municipalité et reconnaît son désir d'unir les efforts et les ressources afin d'en faire bénéficier les personnes aînées de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Mario Lemire
appuyé par monsieur Simon Lauzière
et résolu,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE les immobilisations que les groupes obtiendront de la ressource financière du programme PNHA demeure la propriété de MADA et de la FADOQ sans frais et dans une entente à ratifier entre les parties;

QUE le sentier soit prêté pour un bail de 5 ans aux associations, MADA et FADOQ, sans frais;

QUE la population, de tout âge, puisse en profiter et utiliser les stations du sentier pédestre en tout temps.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11. SUJETS DIVERS

11.1 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 10 janvier 2022, dès 19 h 30, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

347-12-2021 11.2 DATE DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2022

CONSIDÉRANT le cours laps de temps entre le retour de la directrice générale et greffière-trésorière et le dépôt planifié du budget, soit le 13 décembre 2021;

CONSIDÉRANT le nouveau Conseil à la suite des élections de l'automne 2021;

CONSIDÉRANT que le Code Municipal du Québec, prévoit un temps supplémentaire pour le dépôt du budget de l'année 2022 (art. 954 point 1 : Le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

En conséquence,
il est proposé par madame Marie Gauvin
appuyé par monsieur Mario Lemire
et résolu,

QUE le Conseil modifie la date du dépôt du budget pour celle du 24 janvier 2022;

QUE le MAMH en sera avisé et reçoit copie de cette résolution;

QUE soit publiée cette résolution dans le site Web et FB de la municipalité et à deux (2) endroits prévus.

Adopté à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, le maire invite les personnes présentes (2), à poser leurs questions au Conseil municipal. De plus, le public est invité à présenter ses questions au Conseil municipal par écrit, en transmettant leur demande par le moyen de leur choix (courrier, courriel, télécopieur ou livré directement à l'hôtel de ville).

Questions soumissent par courriel n/a

Questions soumissent par courrier n/a

Questions soumissent lors de la séance :

1-Madame Thérèse Francoeur;

3^e rang, est-ce que les accotements ont été réparés afin d'éviter l'érosion?

2-Madame Thérèse Francoeur;

Séchoir à mains au Carrefour, salle Claude Francoeur. Ou est-il?

348-12-2021 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 21 h 02

Adopté à l'unanimité des conseillers

Monsieur Roger Leblanc
Maire

Carole Pigeon
Directrice générale et
greffière-trésorière